



Le plan de rénovation de l'enseignement des langues en faveur d'une meilleure maîtrise des langues étrangères

publié le 02/05/2007 - mis à jour le 27/03/2017

Descriptif :

Liens vers les textes parus en liaison avec ce plan.

Sont rassemblés sur [cette page du site Éduscol](#) tous les liens vers les textes parus en liaison avec ce plan.

1. La circulaire du B.O. n° 23 du 8 juin 2006 qui présente le plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères que le ministère met en place.
2. Le cadre européen commun de référence
3. L'arrêté du 25 juillet 2005 relatif au programme de langues vivantes du palier 1 au collège.
4. Les épreuves orales du baccalauréat technologique STG au BO N°42 du 16 novembre 2006.
5. Le décret relatif à l'organisation de l'enseignement des Langues vivantes étrangères dans l'enseignement scolaire. B.O. n° 31 du 1-09-2005 avec en annexe le référentiel des niveaux de compétence.
6. La mise en place de certifications attestant le niveau atteint en langues.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.